Améliorer le signalement des événements indésirables

Une journée pour lever ce qui empêche de déclarer : la peur de la sanction, le sentiment d'inutilité, et le circuit que personne ne connaît.

Public	Professionnels des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux — 12 stagiaires maximum par groupe. Réalisable en intra ou en inter-établissements.
Prérequis	Aucun prérequis nécessaire.
Durée et modalités	1 jour, présentiel ou classe virtuelle — 12 stagiaires maximum par groupe.
Intervenant	Formateur ou formatrice spécialisé·e en qualité et gestion des risques dans le secteur de la santé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Intégrer dans ses pratiques une culture de sécurité ;
- Connaître et comprendre les obligations de signalement ;
- Connaître et comprendre les enjeux de la gestion des risques a posteriori ;
- Connaître et mettre en œuvre les modalités de signalement de son établissement.

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

- Contexte et cadre réglementaire du signalement ;
- Les enjeux de la gestion des événements indésirables : définitions de l'événement indésirable, de l'événement indésirable grave et de l'événement indésirable associé aux soins ;
- Le signalement : à quoi il sert, ce qu'il produit, ce qu'il ne produit pas ;
- Les freins à la déclaration : peur de la sanction, charge de travail, sentiment d'inutilité — travail collectif sur les freins réellement présents dans l'établissement ;
- Culture sécurité et apprentissage par l'erreur ;
- Le circuit des événements indésirables : qui, quoi, comment, à qui ; circuit interne et circuit externe ;
- La collecte et l'exploitation des événements : du signalement au plan d'amélioration.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel ou classe virtuelle re-scénarisée. Support pédagogique remis aux participants. Apports théoriques, échanges professionnels, quiz, retours d'expérience, cas pratiques et mises en situation. Le circuit de signalement travaillé est celui de votre établissement, transmis lors du cadrage.

ÉVALUATION

En amont : recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires, transmission du circuit interne. En continu : émargement par demi-journée, quiz d'entrée. À chaud : questionnaire de fin de formation donnant lieu à attestation de fin de formation. À froid : évaluation du transfert 1 à 3 mois après la session.

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap — contactez notre référent handicap en amont pour étudier toute adaptation (voir page Contact). Programme ajustable sur mesure selon vos enjeux, votre contexte et vos référentiels internes.